



COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Union Locale CGT de Tulle - Maison des Associations

2, rue de la Bride - 19000 TULLE TEL : 06-83-00-86-31

Le 25 septembre 2025

Monsieur le Préfet
Préfecture de la Corrèze
1 rue Souham
19000 TULLE

OBJET : Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du jeudi 2 octobre 2025

Monsieur le Préfet,

Aucune réponse concrète aux attentes du monde du travail : l'intersyndicale appelle à une mobilisation massive le 2 octobre !

Après la réussite de la mobilisation interprofessionnelle du 18 septembre, l'ensemble des organisations syndicales avait posé un ultimatum. Elles ont été reçues ce matin par le Premier ministre, pour obtenir des réponses concrètes aux revendications exprimées par les travailleuses et les travailleurs.

L'intersyndicale déplore une occasion manquée. Après un long échange avec le Premier ministre sur les enjeux qui se posent pour le monde du travail, aucune réponse claire n'a été apportée à la colère des salarié-es, agent-es, demandeurs-euses d'emploi, jeunes, retraités-es ...

Le Premier ministre a expliqué qu'il n'était pas en mesure de connaître la copie finale du budget 2026 qui sera adoptée par le Parlement, alors que l'intersyndicale attendait au moins des pistes sur une copie initiale. Ni rupture avec les mesures présentées en juillet, ni engagement sur ce que pourraient être des mesures de justice sociale et fiscale.

Le monde du travail a assez souffert et c'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales appelle à amplifier la mobilisation lors d'une nouvelle journée d'action et de grève interprofessionnelle le jeudi 2 octobre prochain pour exiger :

L'abandon de l'ensemble du projet de budget et notamment le doublement des franchises médicales, l'année blanche (désindexation des pensions, des prestations sociales, des salaires des agent-es de la fonction publique et du budget des services publics), la suppression de 3000 postes de fonctionnaires et la réforme de l'assurance chômage, ainsi que des projets attaquant le code du travail, et le 1er mai ;

La justice fiscale, avec la mise en place de dispositifs qui taxent les gros patrimoines et les très hauts revenus, et contraignent le versement des dividendes ;

La conditionnalité sociale et environnementale des 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises privées ;

Des moyens budgétaires à la hauteur pour les services publics partout sur le territoire ;

Une protection sociale de haut niveau et l'abandon du recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans ;

Des investissements dans une transition écologique juste et la réindustrialisation de la France, et des mesures contre les licenciements.

Pour préparer et réussir les grèves et manifestations du 2 octobre, les travailleuses et travailleurs et leurs syndicats maintiendront la pression et leurs revendications salariales par des actions dans les entreprises, les services et administrations, par différentes initiatives, organisations de réunions d'information, assemblées générales du personnel ...

Pour l'ensemble de ces revendications, la coordination syndicale départementale CGT des territoriaux de la Corrèze dépose un préavis de grève pour la journée du jeudi 2 octobre 0h à 24h couvrant l'ensemble des agent.es de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.

Les organisations syndicales conviennent d'ores et déjà de se revoir très rapidement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour la CSD CGT de la Corrèze,



Karine BIELLY

Coordinatrice Départementale